



LA COMMISSION LOGEMENT DU C.S.E. (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE)

Dernière mise à jour le 15/05/2025.

OBJECTIF

Définir son rôle en matière d'information et d'aide au logement auprès des salariés de l'entreprise, identifier les demandes prioritaires, développer un réseau et diffuser les informations en interne.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les différents dispositifs d'aide au logement existants et les obligations légales du CSE en matière de logement.
- Analyser les besoins des salariés en matière de logement et proposer des solutions adaptées.
- Appliquer les procédures et outils de la Commission Logement pour accompagner efficacement les salariés dans leurs démarches.
- Évaluer l'efficacité des actions menées par la commission et ajuster les stratégies en fonction des retours des salariés et des évolutions réglementaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels désignés/élus à la CIAL (commission d'information et d'aide au logement) de l'établissement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	PRO-000325
Contact	0750031226 contact@formaestro.fr www.formaestro.fr / www.formaestro-prevention.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation concrètes. Cas pratiques et échanges d'expériences entre participants. Supports pédagogiques fiches pratiques, quiz interactifs, auto-évaluations.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

3.5 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Comprendre le rôle de la Commission Logement

- Cadre légal (articles du Code du travail)
- Missions de la CIAL et articulation avec le CSE

Mettre en place et organiser la commission

- Composition, désignation, responsabilités
- Fonctionnement interne et outils de suivi

Informier et accompagner les salariés

- Recueil et analyse des besoins
- Aides disponibles (Action Logement, CAF, aides régionales, etc.)
- Constitution de dossiers et orientation

Développer des partenariats efficaces

- Relations avec bailleurs et acteurs sociaux
- Animation de réunions, création de supports de communication

Suivre les actions et évaluer l'impact

- Méthodes de reporting
- Évaluation des dispositifs et ajustements

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur consultant expert dans son domaine.	Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.	Attestation des acquis / Certificat de Réalisation